Université Jean Monnet Saint-Étienne

IUT de Roanne
Université Jean Monnet

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025
Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26_192

Année 2025-2026

Diplôme : Master

Mention : Génie Industriel

Parcours : Formation initiale et alternance

Session : 1 et 2

Semestre : 7 à 10

Président du Jury	NAIT SIDI MOH Ahmed	Professeur des Universités
Membres du Jury	ALFONSO LIZARAZO Edgar KHARRAJA Saïd TAMYM Lahcen	Maître de conférences Maître de conférences Maître de conférences contractuel

Fait à Roanne, le 13/11/2025

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE

UNIVERSITÉ JEAN MONNET – INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE ROANNE

Le Président
Florent PIGEON

UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET